

COMPACT II

LE PROJET « ÉDUCATION ET FORMATION POUR L'EMPLOYABILITÉ »

Le projet « Education et formation pour l'employabilité », dont le budget s'élève à 220 millions de dollars, a pour objectif de renforcer l'employabilité des jeunes à travers l'amélioration de la qualité et de la pertinence des programmes d'enseignement secondaire et de formation professionnelle et la garantie de l'accès équitable à cet enseignement, afin de mieux répondre aux besoins du secteur productif. Ce projet s'articule autour de trois activités, à savoir « Education secondaire », « Formation professionnelle » et « Emploi ».

220
MILLIONS USD



L'activité « Education secondaire » (112,6 millions \$) comprend trois composantes fondamentales :

- I - le développement d'un modèle intégré d'amélioration des établissements de l'enseignement secondaire dénommé « Lycée Attahadi », basé sur le renforcement de leur autonomie administrative et financière, la promotion d'une pédagogie centrée sur l'élève et l'amélioration de l'environnement physique des apprentissages à travers des réhabilitations adéquates des infrastructures scolaires et la fourniture d'équipements nécessaires à l'innovation pédagogique. Ce modèle sera déployé dans 90 établissements scolaires répartis sur trois régions (Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Fès-Meknès et Marrakech-Safi). Pour renforcer et pérenniser les interventions prévues dans le cadre de cette composante, un Fonds de Partenariat de l'Education pour l'Employabilité cofinancera des activités novatrices contribuant significativement à l'amélioration des apprentissages, à travers la mise en place de partenariats entre la société civile, le secteur privé et les établissements scolaires ;
- II - le renforcement du système d'évaluation des acquis des élèves et du système d'information « MASSAR » ;
- III - le développement d'une nouvelle approche pour l'entretien et la maintenance des infrastructures et des équipements scolaires.



L'activité « Formation professionnelle » (80,42 millions \$) s'articule autour de deux composantes :

- I - la mise en place du Fonds « Charaka » dédié au financement de la création ou l'extension de centres de formation professionnelle gérés dans le cadre de partenariats public-privé (PPP) et de la reconversion de centres publics de formation professionnelle déjà existants d'un modèle de gestion classique piloté par le secteur public en un modèle de gestion en PPP, tiré par la demande du secteur privé ;
- II - l'appui à l'opérationnalisation de la réforme de la formation professionnelle.



L'activité « Emploi » (27 millions \$) couvre quatre composantes :

- I - l'appui à l'amélioration et à l'intégration du dispositif d'observation du marché du travail ;
- II - la promotion de l'emploi inclusif des populations en difficulté d'insertion sur le marché du travail, en particulier les femmes, les personnes non-diplômées et les diplômés de l'enseignement supérieur ou de la formation professionnelle en situation de chômage de longue durée, à travers un financement basé sur les résultats des prestations et programmes d'accompagnement à leur insertion ;
- III - l'appui à l'évaluation d'impact des politiques de l'emploi et du marché du travail ;
- IV - l'appui à la promotion de l'équité genre en milieu professionnel.